

PROVINCE DE LUXEMBOURG



Arrondissement de MARCHE-en-FAMENNE

—
COMMUNE DE
6990 HOTTON
084 36 00 00
—

AVIS A LA POPULATION

LE SERVICE CARTES D'IDENTITE ELECTRONIQUES DE LA COMMUNE DE HOTTON INFORME :

OBJET : CARTES D'IDENTITE ELECTRONIQUES ENFANTS DE 0 à 12 ANS

Nous vous informons que nous commencerons à délivrer les cartes d'identité électronique pour les enfants de 0 à 12 ans à partir du 20/04/2009.

A partir de cette date, il ne sera plus possible d'obtenir les anciennes cartes blanches.

Pour la demande de la carte d'identité électronique vous devez prévoir une photo sur fond clair sans décor et la somme de 3,00 euros.

La carte d'identité électronique devra être demandée minimum **1 mois** avant votre départ à l'étranger.

Si vous restez en Belgique, cette carte n'est pas obligatoire.

En cas de demande urgente (3 à 4 jours ouvrables pour obtenir la carte) cela reviendra à la somme de 79,00 euros et en extrême urgence (2 jours ouvrables pour obtenir la carte) : 131 euros.

Nous vous prions d'agréer, Chers Concitoyens, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

Le Secrétaire communal f.f.
J.L. BORSU

La Bourgmestre f.f.
F. JEANMART